

Délibération du conseil d'administration n°2026-028

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L712-1, L712-2 et L712-3,

Vu le décret 2022-1537 du 8 décembre 2022 modifié, relatif à la Comue de Toulouse,

Vu la convention n°2019-180 signée le 15 novembre 2019 relative au SIMPPS

Vu la convention n°2024-070 signée le 21 mai 2024 relative au SSE (ex-SIMPPS), et notamment son article 5.1.1.

Vu la délibération n°2019-06-33 du conseil d'administration de l'UFTMiP du 28/06/2019,

Vu l'invitation qui a été adressée au Conseil d'Administration 8 jours avant la séance, conformément à l'article R17 du règlement intérieur de la Comue de Toulouse,

Considérant que 26 membres étaient présents ou représentés sur les 40 qui composent le conseil, le quorum étant atteint,

Le Conseil d'Administration du 16 octobre 2026

Après en avoir délibéré et considérant les résultats du vote, à savoir :

- 26 voix favorables
- 0 voix défavorable
- 0 membre ne prenant pas part au vote
- 0 abstention

DÉCIDE

Le conseil d'administration approuve la proposition de désignation du Professeur Jean-Marc Soulat comme médecin directeur du SSE de Toulouse - Occitanie ouest pour une durée de 4 ans.

Toulouse, le 16 octobre 2026

Le Président de la Comue de Toulouse

Pour : Comue de Toulouse

Signé électroniquement par Michael TOPLIS

Fonction :

Président de la Comue de Toulouse

Le 21/10/2026 à 19:38

Michael TOPLIS

Comue de Toulouse

41, allées Jules Guesde – CS 61321 – 31013 Toulouse CEDEX 6
Tél. 05 61 14 80 10 - contact@univ-toulouse.fr

www.univ-toulouse.fr